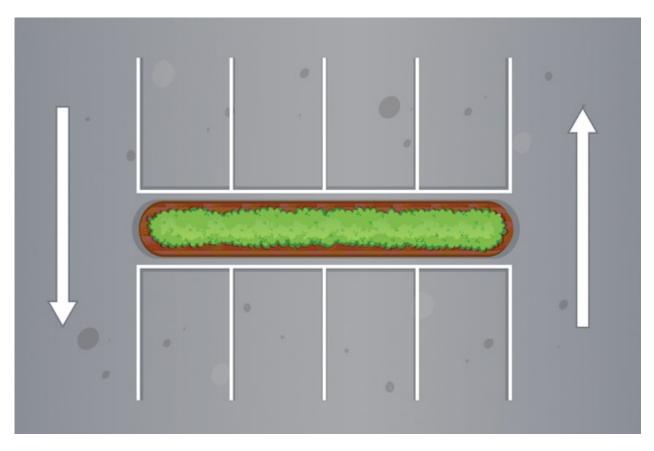
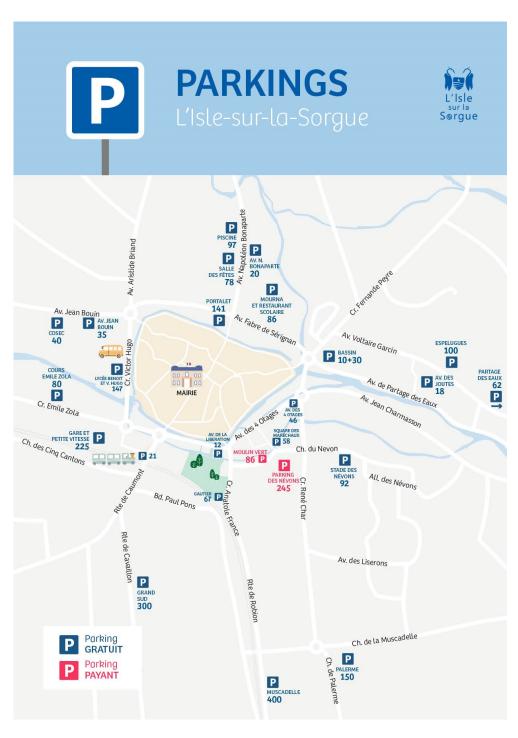
L'Isle-sur-la-Sorgue se dote d'une nouvelle aire de stationnement



En réponse à la problématique de stationnement au sein de sa commune, la municipalité de l'Isle-sur-la-Sorgue vient de créer une nouvelle aire composée de 400 places de stationnement gratuites : l'aire de la Muscadelle. Avec cette dernière, le nombre de places de stationnement de la ville s'élève désormais à plus de 2600, dont 331 sont des places de parkings payantes.

Cette nouvelle aire est située au début de la route de Robion et elle a été réaménagée il y a peu pour garantir la sécurité des usagers qui y entrent et qui en sortent avec leur véhicule. Les piétons, eux aussi, ont été pris en compte. Un cheminement sur trottoir a été conçu pour permettre aux piétons de longer la route de Robion, d'emprunter le passage piéton du chemin de la Muscadelle pour retrouver le cours Anatole France et ainsi, rejoindre le centre-ville en tout sécurité, le tout, en dix minutes environ.





V.A.



Isle-sur-la-Sorgue : inauguration du dernier espace France Services de Vaucluse

Le déploiement du réseau France Services de Vaucluse, qui accueille 24 structures sur son territoire, s'achèvera le 27 juillet avec une dernière labellisation : l'Espace France Services (EFS) de l'Isle-sur-la-Sorgue.

Le 27 juillet, le <u>préfet de Vaucluse</u> et le <u>maire de L'Isle-sur-la-Sorgue</u> inaugureront le nouvel espace France Services, en présence des représentants des huit autres opérateurs partenaires : la mutuelle sociale agricole (MSA), la CAF, la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail, la CPAM, Pôle emploi ainsi que les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et des Finances publiques.

Ce nouvel espace permet aux usagers d'effectuer leurs démarches administratives dans un lieu unique et de bénéficier d'un accompagnement adapté à leurs besoins, comme dans les 20 <u>autres</u> EFS et les 3 <u>bus</u> <u>France Services</u> du département.

Les 17 cantons du département de Vaucluse bénéficient désormais de la présence d'au moins un EFS pour chacun d'entre eux. Cela assure la couverture des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et des zones rurales, notamment à travers l'activité des bus France Services qui vont vers les usagers et répondent à leurs besoins en matière d'accès aux droits.

Un peu moins de 2 500 Espaces France Services sont désormais en activité sur le territoire national. Le déploiement devrait s'achever avant la fin de l'année 2022, échéance fixée par le Président de la République en 2019.

Espace France Service de L'Isle-sur-la-Sorgue – 150 avenue Marius Jouveau – tél : 04 89 34 82 53. Horaires d'ouverture : lundi de 13h à 17h – mardi de 12h à 17h – mercredi de 8h à 12h et de 13h à 17h – jeudi de 14h à 17h – vendredi de 8h à 12h.

J.R.



Isle-sur-la-Sorgue : la traditionnelle Féérie nautique fait son retour ce week-end



Chaque année, l'association 'Féérie nautique' organise un corso durant lequel des chars défilent sur la Sorgue. Cette année, la tradition perdure à l'Isle-sur-la-Sorgue qui accueille une nouvelle fois l'événement, et ce, dès demain.

Demain, le samedi 23 juillet, les personnages de la Féérie nautique défileront à pied de 18h à 20h dans le centre-ville. Le convoi partira du parc Gautier, puis traversera l'avenue Libération, la rue de la République, les places Ferdinand Buisson et Rose Goudard, le quai Jean Jaurès, pour de nouveau défiler dans la rue de la République, vers la place de la Liberté, la rue Carnot, le quai Rouget de l'Isle, pour enfin terminer à son point de départ.

Le quai Rouget accueillera le tant attendu spectacle de lumière sur la Sorgue les dimanche 24 et lundi 25



juillet dès 21h30. Le ticket pour une place dans les gradins est au tarif de 8€ pour les adultes et 3€ pour les enfants de moins de 10 ans, à acheter sur place dès 19h. Le fameux corso fleuri avec sa bataille de fleurs aura lieu lundi soir.

La circulation et le stationnement

Durant cet événement, quelques éléments de circulation et de stationnement seront modifiés pour la sécurité de tous. Il sera interdit de stationner au parking de la Gare du samedi 23 juillet 8h au dimanche 24 juillet 2h et le mardi 26 juillet de 17h à 20h. Interdiction de se stationner également sur l'avenue de la Libération jusqu'au mercredi 27 juillet 20h et sur le quai Rouget de l'Isle du vendredi 22 juillet à 6h au mardi 26 juillet à 20h.

La circulation sera, quant à elle, interdite sur l'avenue de la Libération les vendredi 22 et mardi 26 juillet de 6h à 9h, sur les avenues de la Libération et des 4 otages ainsi que sur le quai Rouget de l'Isle les dimanche 24 et lundi 25 juillet de 18h à 2h, sur le quai Rouget de l'Isle et l'avenue de la Libération le samedi 23 juillet de 23h à 2h et le mardi 26 juillet de 17h à 20h, sur le quai Rouget de l'Isle le mardi 26 juillet de 4h à 10h, et enfin, dans les rues pont Julian, Lirette et Dr Saurel du dimanche 24 juillet à 18h au mardi 26 juillet à 2h.

V.A.

Les offices de tourisme de l'Isle-sur-la-Sorgue et du Pays d'Apt, nouveaux partenaires de Luberon.fr



Ecrit par le 4 novembre 2025



<u>Luberon.fr</u>, le guide touristique vauclusien lancé en 2013 par l'agence web pertuisienne <u>UP'nBoost</u>, vient d'annoncer deux nouveaux partenariats avec les offices de tourisme du <u>Pays</u> <u>d'Apt</u> et de l'<u>Isle-sur-la-Sorgue</u>.

Ces deux nouveaux partenaires viennent s'ajouter à l'office de tourisme <u>Destination Luberon Cœur de Provence</u> qui s'était allié à Luberon.fr l'année dernière. L'objectif de ces rapprochements est de multiplier l'offre touristique et d'étendre le rayonnement du Luberon. Avec l'intégration des offices de tourisme cumulée à l'influence digitale de Luberon.fr, les quatre entités (Luberon.fr, Destination Luberon Cœur de Provence, Pays d'Apt Luberon Tourisme et Isle-sur-la-Sorgue Tourisme) visent les 3 millions de visiteurs sur l'ensemble des sites Internet du réseau et 1 500 000 touristes touchés, et ce, dès cette année.

Un projet déjà bien en place

Avec ce premier partenariat mis en place l'année dernière avec Destination Luberon Cœur de Provence, Luberon.fr a déjà pu constater des résultats. « Nous nous attendions, avec ce partenariat, à atteindre le million de visiteurs en ligne sur notre réseau de diffusion, explique <u>Gaël Minier</u>, responsable éditorial du guide touristique. Un objectif atteint et largement dépassé car nous avons touché 1 134 000 visiteurs. »

Le projet commun de faire briller le territoire a donc déjà fait ses preuves, mais avec l'adhésion des



offices de tourisme du Pays d'Apt et de l'Isle-sur-la-Sorgue, tous voient encore plus loin. « Nous désirons tous nous engager dans une démarche mutualisée, efficiente et ouverte afin d'offrir à notre destination touristique une caisse de résonance inégalée sur Internet », ont ajouté <u>Franck Delahaye</u>, <u>Ludovic Laffitte</u> et <u>Xavier Feuillant</u>, respectivement directeur de l'office de tourisme Destination Luberon Cœur de Provence, directeur de l'office de tourisme du Pays d'Apt et directeur de l'Isle-sur-la Sorgue Tourisme.

Le plan d'actions en route

Afin d'augmenter le rayonnement du Luberon et de stimuler les effets des partenariats au maximum, Luberon.fr a élaboré un plan d'actions opérationnel sur trois ans. Sur sept actions listées, cinq sont déjà engagées depuis l'année dernière : l'intégration des données touristiques des acteurs locaux sur Luberon.fr, la mise en avant des acteurs locaux sur Luberon.fr, la mise en place d'une régie publicitaire commune sur l'ensemble du réseau, la coordination des communications 'Promotion de territoire', et la promotion des billetteries de la destination sur Luberon.fr.

Ainsi, deux actions sont encore à mettre en route : permettre aux acteurs locaux de modifier et faire vivre la partie qui les concerne sur Luberon.fr, et l'harmonisation des tarifs entre les différents acteurs. L'entrée en jeu des offices de tourisme de l'Isle-sur-la-Sorgue et du Pays d'Apt devrait permettre de faire évoluer davantage ce plan d'actions.

Un partenariat qui profite à tous

Si ce rapprochement entre les quatre entités permet à Luberon.fr de proposer une offre plus variée aux touristes, il profite également aux trois offices de tourisme. En effet, chacun peut s'enrichir des idées des autres membres du projet.

Cette coalition leur permet donc de grandir ensemble mais aussi de façon individuelle puisque chaque acteur co-construit sa présence digitale, mutualise ses compétences et ses ressources, augmente sa visibilité et son influence digitale, diversifie ses sources de revenus, développe son nombre d'adhésions en ciblant un territoire plus large.

V.A.

1re Atlas Vision Nego Cup sur les eaux de la Sorgue



Ecrit par le 4 novembre 2025



Pour la toute première fois, les ophtalmologues de l'association '<u>voir plus loin</u>' organisent une course de nego chin (barque provençale), le samedi 25 juin à l'Isle-sur-la-Sorgue pour promouvoir le don de cornées et sensibiliser au don d'organes et de sang.

L'événement, qui se veut festif, traditionnel et familial, est organisé avec le soutien de l'<u>établissement Français du sang</u> (EFS), l'<u>association des Nego Chin</u>, la <u>fondation Frédéric Gaillanne</u>, la ville de l'Isle-sur-la-Sorgue et le département de Vaucluse. La course de nego chin au lieu sur les eaux de la Sorgue.

Sur le don de cornée

La cornée est une lentille transparente située en avant de l'œil. Sa fonction est primordiale pour la transmission et la réfraction de la lumière. Une cornée qui subit une anomalie génétique, une infection, une brûlure, un accident ou une maladie plus globale entraîne une altération voire la cécité totale de la personne.

En 2021, 5 674 cornées ont été prélevées soit 10,4% de baisse par rapport à l'activité enregistrée en 2019 avant la pandémie de covid-19. A ce jour, près de 24 000 patients sont inscrits sur liste d'attente de greffes et moins de 6 000 greffes sont réalisées chaque année. Plus de 17 000 patients sont toujours dans l'attente d'une greffe.

Qui peut donner sa cornée ?

Tout le monde peut donner après son décès. La greffe de cornée est facilitée par le fait qu'elle ne subit que peu la problématique de la conservation et du délai de transfert. Il n'existe pas de restriction de compatibilité de groupe sanguin, de genre ou d'âge.



Programme:

16h-19h: stands de sensibilisation

Sur l'esplanade Robert Vasse, en présence de la Fondation Frédéric Gaillanne et de l'EFS (établissement français du sang) – Animation par Jérôme Zindi. Promenade découverte en nego chin ouverte au public.

17h30 : course de nego chin

Départ de l'esplanade Robert Vasse, en présence de Dominique Santoni, présidente du département de Vaucluse, Pierre Gonzalvez, maire de l'Isle-sur-la-Sorgue et vice-président du département d'Avignon, infirmières préleveuses des équipes de l'EFS d'Avignon, de l'Isle-sur-la-Sorgue, d'ophtalmologues des secteurs publics et privés de l'Isle-sur-la-Sorgue, Carpentras, du Vaucluse et de la région (Marseille).

18h30 : remise des prix

Durant ce moment, les barreurs de l'Isle-sur-la-Sorgue partageront leur savoir-faire et leur nego chin avec des invités. Les équipages s'écouleront sur les eaux de la Sorgue.

En savoir plus sur le don de sang : https://dondesang.efs.sante.fr/
En savoir plus sur la fondation F. Gaillanne : www.fondationfg.org

J.R.

Magali Delgado & Frédéric Pignon, les 'Nomades' du monde équestre



Ecrit par le 4 novembre 2025



Après l'immense succès de leur spectacle '<u>Sueño'</u> l'année dernière, les Islois Magali Delgado et Frédéric Pignon, accompagnés de leurs chevaux, racontent une nouvelle histoire avec 'Nomades'.

Passionnés par les chevaux depuis petits, <u>Magali Delgado et Frédéric Pignon</u> présentent leur tout nouveau spectacle dès le vendredi 1er juillet prochain. L'occasion pour les enfants comme pour les grands d'en prendre plein la vue! Intitulée 'Nomades', cette représentation retrace les prémices du mariage du couple, lorsqu'il sillonnait les routes du monde entier avec ses chevaux pour partager sa passion à travers divers spectacles.

C'est donc dans l'intimité de leur domicile à l'Isle-sur-la-Sorgue que Magali et Frédéric vont retrouver le public dans quelques jours. « Les spectateurs vont réellement vivre un bout de notre histoire à travers 'Nomades', ils vont revivre nos plus grandes tournées avec nous », explique Magali.

Cavaliers, danseurs, dessinateur en live ou encore les Tambours de Pernes, 'Nomades' devrait régaler les



yeux du public, comme ses oreilles. En arrière plan du spectacle, le public pourra observer la projection de photos des chevaux et de Magali et Frédéric en tournée. Les spectateurs étrangers pourront même bénéficier d'une traduction lorsque la parole sera prise durant le spectacle. Aux côtés des 16 artistes, il y aura en tout 25 chevaux pour assurer la représentation

Le respect de l'animal avant tout

Pour le couple islois, il est hors de question d'utiliser le rapport de force avec l'animal afin de lui faire faire des tours pour le spectacle. « Nous travaillons toujours dans le respect du cheval, jamais dans la soumission », développe Frédéric. Des valeurs transmises par les parents de Magali et de Frédéric dès leur enfance, et qu'ils transmettent à leur tour au public à travers leurs représentations.

Ainsi, aucun cheval n'est forcé à faire tel ou tel numéro pour le spectacle. À l'inverse, c'est le numéro qui va être construit autour du cheval, en fonction de sa personnalité et de son énergie. Pour se faire, le couple va commencer à entraîner l'équidé dès 2 ans en travaillant d'abord sur la relation avec le cheval, puis sur la technique. S'en suivra 8 années d'entraînement quasiment quotidien pour que les chevaux puissent délivrer leurs meilleures performances. « Nous considérons nos chevaux comme des grands danseurs, donc ils requièrent un entraînement quotidien avec un jour de repos, ou plus en fonction de la forme du cheval », explique la cavalière.

Démonstrations de quelques tours avec Bambou, Regalo, Guido, Ninou et Pheobus qui feront partie du spectacle 'Nomades'. ©Vanessa Arnal

Les informations pratiques

Magali Delgago et Frédéric Pignon présenteront leur spectacle 'Nomades' au 1105 Chemin de Margoye à l'Isle-sur-la-Sorgue les jeudis, vendredis, samedis et dimanches à partir du vendredi 1er juillet, jusqu'au dimanche 17 juillet (sauf les jours fériés). Il est obligatoire de réserver sa place au préalable directement à l'office du tourisme de l'Isle-sur-la-Sorgue (13 Place Ferdinand Buisson), ou <u>en ligne sur le site de l'office du tourisme</u>. Le tarif s'élève à 39€ par personne, et 26€ pour les enfants âgés de moins de douze ans.

Sur place, le parking est gratuit. L'accueil se fait à partir de 19h30 et le public pourra commencer à s'installer à 20h45 sur l'une des 300 places assises. Les gradins sont en bois, les spectateurs qui le souhaitent peuvent apporter leur coussin afin d'être le plus confortable possible durant les 2 heures de spectacle. Il y aura une buvette et une petite restauration sur place pour ceux qui souhaitent se rafraîchir ou manger un bout pendant l'entracte.





Isle-sur-la-Sorgue : la Ville excédée par l'envahissement des gens du voyage



Ecrit par le 4 novembre 2025



Après l'installation intempestive, le 31 mai dernier, d'une centaine de caravanes appartenant aux membres des gens du voyage à l'hippodrome Saint-Gervais, une nouvelle arrivée de cette communauté nomade vient de faire réagir vivement la municipalité de l'Isle-sur-la-Sorgue.

Avec l'arrivée le dimanche 5 juin de 100 caravanes supplémentaires à l'hippodrome et 60 caravanes sur le stade Saint-Jean, à proximité immédiate du centre de loisirs, la situation est désormais « insupportable » pour la Ville.

« En matière d'accueil des gens du voyage, la Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue remplit toutes ses obligations, explique la commune. Elle a en effet construit, conformément à la loi du 5 juillet 2000, une aire d'accueil d'une capacité de 31 emplacements, mise en service le 1er septembre 2005. Des dispositions mises en œuvre localement et qui s'avèrent insuffisantes. »

Préjudices majeurs

« Après une première demande au Préfet de faire constater que ce stationnement illicite occasionne un problème de salubrité et de sécurité publiques et de mettre en demeure les occupants de quitter les lieux, la Ville s'apprête à formuler une même demande pour les deux dernières installations. Les dommages sont en effet particulièrement nombreux : branchements sauvages sur les tableaux électriques municipaux, branchements illégaux sur les bornes incendies, dégradations, troubles de sécurité et



salubrité publiques... En outre, ce stationnement illégal gêne le bon déroulement des activités de nombreuses associations l'isloises. Autant d'incivilités aux coûts et conséquences dommageables et intolérables pour la collectivité. »

L.G.



Dimanche dernier, une soixantaine de caravanes supplémentaires sont venues s'installer sur le stade Saint-Jean à l'Isle-sur-la-Sorgue.

Un cyclo challenge au profit de la Fondation



Ecrit par le 4 novembre 2025

Frédéric Gaillanne



La société Virbac France, spécialisée dans la santé animale, organise les lundi 13 et mardi 14 juin prochains, un cyclo challenge de 340km au profit de la Fondation Frédéric Gaillanne, seule école en Europe d'éducation de chiens guides destinés exclusivement à des enfants aveugles ou malvoyants.

La société <u>Virbac France</u>, filiale française du groupe international Virbac, accompagne les professionnels de la santé animale et les propriétaires d'animaux. Depuis 2021, la société s'investit au profit des chiens guides pour les enfants aveugles et malvoyants en soutenant la Fondation <u>Frédéric Gaillanne</u>. Virbac France nourrit aujourd'hui tous les chiens de la Fondation via des dons de croquettes. Pour soutenir davantage cette cause, la société entreprend la création d'un événement sportif : un challenge cycliste. L'événement se tiendra les lundi 13 et mardi 14 juin et regroupera 20 vétérinaires des quatre coins de la France. L'objectif : parcourir 340km en deux jours. Ils traverseront plus de 60 communes, sillonneront les routes du Mont Ventoux et du Verdon pour rejoindre Carros, où se trouve le siège social de Virbac.



La Fondation Frédéric Gaillanne

Située à l'Isle-sur-la-Sorgue, la Fondation <u>Frédéric Gaillanne</u> œuvre depuis 2008 pour offrir des chiens guides aux enfants aveugles ou malvoyants, âgés de 12 à 18 ans. Pour les enfants, les bénéfices sont nombreux : lien social, épanouissement, autonomie, confiance en soi...

Le processus d'obtention d'un chien guide se fait en trois temps : un stage de découverte de deux jours, suivi d'une préclasse de cinq jours, puis d'une classe de remise de chiens guides qui se déroule sur trois semaines. La prochaine classe de remise aura lieu en octobre 2022.

Jérôme Renaud

Si vous souhaitez soutenir la Fondation Frédéric Gaillanne, voici ses coordonnées : 150 Chemin de la Tour de Sabran, 84800 L'Isle-sur-la-Sorgue, 04 90 85 11 05 - www.fondationfg.org

L'Isle-sur-la-Sorgue se dote d'un espace France Services

Pour faciliter la vie de ses habitants, la commune de l'Isle-sur-la-Sorgue ouvre un espace France Services destiné à tous ceux qui souhaitent avoir un équipement public accessible à moins de 30 minutes de chez eux.

La France compte plus de 2000 espace France Services, dont 24 sont situés en Vaucluse. Ces équipements ont pour objectif de renforcer l'accès aux services publics au sein des territoires où il peut y avoir un manque de qualité, de modernité et de proximité.

Dans cet espace, situé sur l'avenue Marius Jouveau, les Islois peuvent accéder à de nombreux services tels que Pôle emploi, la Caisse nationale des allocations familiales (CAF), la Mutualité sociale agricole (MSA) ou encore le ministère de la Justice. Deux agents sont également présents pour aider les personnes à déclarer vos revenus, à établir un permis de conduire, à préparer leur retraite, et bien d'autres choses.

Horaires d'ouverture :

- Le lundi de 13h à 17h
- Le mardi de 12h à 17h
- Le mercredi de 8h à 12h et de 13h à 17h
- Le jeudi de 14h à 17h





• Le vendredi de 8h à 12h

V.A.